

# Saint Projet de Salers

[www.saintprojetdesalers.com](http://www.saintprojetdesalers.com)

## Gazette Communale

7<sup>ème</sup> édition : Février 2015

### Le mot du Maire



**Chers amis,**

*L'année écoulée a été une année particulière. Tout d'abord, elle a été marquée par le renouvellement de l'équipe municipale. Par ailleurs, 2014 a été une année de transition quant à la réalisation des programmes d'investissements. Enfin, nous nous sommes vus imposer par le Gouvernement une forte contribution au plan de redressement des comptes publics, ceci tant au niveau des communes, que des communautés de communes, des départements et des régions. Cette annonce aussi brutale qu'injuste pour les territoires ruraux se traduira ainsi pour notre commune par une baisse des dotations de l'Etat de l'ordre de 5 000 € en 2015, 5 000 € supplémentaires en 2016 et 5 000 € en 2017 alors que nous avons déjà supporté une réduction de 1700€ en 2014. Avec des dotations de l'Etat qui passeront de 98 000 à 81 300 € environ à partir de 2017, c'est donc une perte de moyens de l'ordre de 80 000 € sur la durée du mandat, ce qui correspond au budget nécessaire pour la réhabilitation de près de 3 kilomètres de routes par exemple!*

*Baisse des dotations de l'Etat d'un côté, obligation de mise aux normes de l'assainissement collectif du bourg de l'autre, sont autant de contraintes qu'il convient d'intégrer pour prioriser nos futurs programmes d'investissements. L'important projet de requalification de la traverse du bourg et la réalisation de travaux de voirie sur le secteur de Pradet seront prioritaires en 2015 qui devrait donc être une année riche en travaux!*

Bien à vous,

Le Maire  
Bruno Faure.

## LES ACTUALITES DU VILLAGE

### Les vœux de la Municipalité pour 2015

Samedi 3 janvier 2015, le Maire Bruno Faure et l'ensemble du Conseil Municipal ont présenté leurs vœux aux habitants de St Projet de Salers.

A cette occasion, Bruno Faure a retracé les différentes actions réalisées en 2014 et a évoqué les projets 2015, en insistant sur les travaux de la traverse du village ainsi que l'assainissement du Bourg.

Enfin, il s'est félicité de l'arrivée de nouvelles familles dans la commune, ce qui illustre bien la volonté d'accueil de nouvelles populations développée par la municipalité.

Un verre de l'amitié a ensuite été servi et l'après-midi s'est poursuivie dans une ambiance festive autour des bûches de Noël, galettes... et par le traditionnel service de la soupe au fromage, le tout organisé par le comité des fêtes.



Le discours du Maire

### Installation du nouveau Conseil Municipal

A l'issue des dernières élections municipales qui ont eu lieu le 23 Mars 2014, le conseil Municipal de Saint Projet s'est installé. Les candidats ont été élus au premier tour et à l'unanimité, le Maire sortant Bruno Faure a été réélu pour un nouveau mandat. Le nombre d'adjoints n'a pas été modifié et reste à deux, respectivement Pierre Lafon et Philippe Dracon.

Les délégués aux différentes structures ont ensuite été désignés :

- **Communauté de Communes du Pays de Salers** : Bruno Faure (Titulaire), Pierre Lafon (Suppléant).
- **Syndicat des Eaux de la Bertrande** : Bruno Faure et Jean Rouchy (Titulaires).
- **Syndicat d'électricité Doire Bertrande** : Marc Rouchy et Philippe Dracon (Titulaires).
- **CCAS** : Edwige Beauvois, Martine Lafon, Céline Chaouche et Pierre Lafon (Elus), et Marie Pierre Benezet, Jeanne Laporte, Odette Gaillard et Monique Vasseur (Nommés par le Maire).
- **Syndicat Mixte AGEDI** : Philippe Dracon (Titulaire)
- **Commission d'Appel d'Offre** : Marc Rouchy, Jacques Peyral, Martine Lafon (Titulaires) et Philippe Dracon, Pierre Lafon (Suppléants).
- **Syndicat Mixte du Puy Mary** : Céline Chaouche (Titulaire).
- **Syndicat du Parc des Volcans** : Céline Chaouche (Titulaire), Philippe Dracon (Suppléant).
- **CNAS** : Jean Rouchy, Patrick Laporte (Délégué des agents) et Nicole Bruel (Correspondante).
- **Communication** : Philippe Dracon, Christine Vidalinc et Céline Chaouche.
- **Cantal Ingénierie** : Pierre Lafon.

- **Défense** : Philippe Dracon
- **Commission Environnement de la Communauté de Communes** : Pierre Lafon et Philippe Dracon.

## Recensement de la population

Cette année les habitants de la commune de Saint Projet de Salers devront être recensés.

En effet, en 2015, le recensement se déroulera dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Il sera réalisé par Denis Laporte agent recenseur désigné par la mairie et aura lieu entre le 15 janvier et le 14 février 2015.

### Comment cela va se passer ?

Notre agent recenseur se présentera chez les habitants de la commune pour leur remettre un questionnaire à remplir. Il sera ensuite convenu d'un rendez-vous pour le remettre mais il sera aussi possible de le remplir lors de sa visite.

Par la suite, les questionnaires seront récupérés par l'INSEE qui travaillera pour analyser toutes ces données recueillies.

### Le recensement a plusieurs objectifs :

- Il permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.
- Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population ; âge, profession, moyens de transports utilisés, conditions de logements...
- Il permet de mettre en place des projets aussi bien à échelle nationale que locale par exemple de commerces, moyens de transports, construction de logements, etc.

Après un point bas à 119 habitants, nous étions 130 habitants lors du recensement réalisé en 2009. Alors combien serons-nous cette fois ci ?

## LES GRANDES ÉTAPES DU RECENSEMENT



## Du nouveau au syndicat des Eaux de la Bertrande...

Jean Pierre Courtine fait valoir pour 2015 ses droits à la retraite et a quitté son poste de fontainier au syndicat des eaux de la Bertrande fin janvier. C'est Jérôme Juillard, résident de la commune de Saint Chamant, qui le remplacera.



### Cérémonie au syndicat des eaux de la Bertrande

Par ailleurs, suite à la démission de Georges Lavigne, président pendant douze années du syndicat, un nouveau bureau a été élu. C'est Eric Lafon, conseiller municipal de Saint Chamant qui obtient la présidence. Erik Steene, conseiller municipal de Saint Cirgues de Malbert occupe le poste de vice-président,

# **U**n nouveau rythme scolaire à l'école de St Chamant

Cette année, l'école de Saint Chamant a adopté le nouveau rythme scolaire proposé par l'Etat dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs.



L'école de Saint Chamant

Au travers de cette réforme majeure du système éducatif, l'enjeu est de mieux répartir les heures de classe sur la semaine et alléger la journée de classe.

Ainsi, l'ajout de 3 heures de classe le mercredi matin a permis de diminuer les autres journées en moyenne de 45 minutes.

Cette réforme vise aussi à proposer et faciliter à tous les jeunes un accès aux activités sportives, culturelles ou artistiques. Cette réforme se concrétise donc dans l'emploi du temps par la mise en place de temps pour les activités périscolaires, les TAP. Un temps pour les activités pédagogiques complémentaires (APC) voit aussi le jour.

La mise en place de ce nouveau rythme a donc nécessité une réorganisation dans les emplois du temps mais également dans le personnel de l'école et l'encadrement des différentes activités.

En effet, même si les plages de temps pour l'enseignement restent de la responsabilité des instituteurs, les activités périscolaires (TAP) sont du ressort de la municipalité de Saint Chamant.

En collaboration avec les enseignants, un projet éducatif territorial (PEDT) a été construit. Celui-

ci présente les objectifs poursuivis, les activités proposées, les intervenants sollicités en lien avec le projet de l'école. Le coût des différentes prestations reste à la charge de la municipalité qui en assume aussi la responsabilité du point de vue de son organisation.

Au cours de cette année scolaire et grâce à l'implication de la municipalité de Saint Chamant les élèves pourront découvrir :

- l'anglais,
- l'Occitan,
- la zumba,
- la couture,
- les jeux de ballons
- ou encore le jardin au printemps.

Ces TAP auront lieu le jeudi après-midi sur une plage horaire de 2 heures.

En ce qui concerne les APC, elles sont sous la responsabilité de l'école, organisées par groupes restreints d'élève pour aider les élèves rencontrant des difficultés, accompagner les élèves au travail personnel ou bien pour une activité prévue dans la cadre de l'école par exemple.

Pour le personnel de l'école, Delphine Monteil, Anne Catherine Manry, Yolande Boulay et Jeanne Laure Du Rieu occupent les mêmes postes.

Emilie Laverrière occupe désormais le demi-poste pour l'enseignement aux maternelles les matins. Le reste de son demi-poste est effectué à l'école de Saint Cernin les après-midi et le jeudi.

Par ailleurs, Valérie Chassagne rejoint l'équipe pour la surveillance des enfants de 17h à 18h30 tous les jours de la semaine, sauf le mercredi.

## **L'école de Saint Chamant**

**39 élèves scolarisés à la rentrée  
2014-2015.**

**7 communes représentées**

**12 enfants de St Projet de Salers**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>9h</b>	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement
<b>12h</b>	Pause méridionale			Pause méridionale	
<b>13h30</b>	Enseignement	Enseignement		Enseignement	Enseignement
<b>16h30</b>		APC		TAP	

**Planning de la semaine avec la mise en place des TAP et APC**



**Les élèves de l'école de Saint Chamant ainsi que le personnel à la rentrée 2014/2015**

# Commémoration du 11

novembre 1918

Une partie des habitants de la commune s'était rassemblée pour commémorer cette date en cette année particulière du centenaire de la Grande Guerre.



La Commémoration devant le Monument aux Morts

# Concours des villages fleuris

Cette année le village de Saint Projet a participé à nouveau au concours départemental des villes et villages fleuris, dans la catégorie « une fleur ».

Ce concours vise à récompenser les communes du Cantal en fonction de leur fleurissement et l'entretien des plantes.

Pour 2014, la commune s'est vue décerner le second prix, derrière la commune de Montsalvy.



La place du village, bien fleurie

Espérons donc que l'année prochaine nous attendions la première place comme ce fut le cas en 2013 !

Félicitations par la même occasion à notre cantonnier Patrick Laporte pour le soin apporté au fleurissement et à la tenue du bourg en général.



L'affiche décernée à la commune en 2014

# Remise des colis de Noël

Cette année à nouveau, la municipalité de St Projet de Salers a offert quelques 59 colis de Noël. Confectionnés par l'épicerie de la commune, ces colis étaient composés de gâteaux, assortiment de chocolats, terrine, salade de fruits, pot de châtaigne et d'une bouteille de champagne. Pour le colis des couples, étaient rajoutés une bouteille de vin blanc d'Alsace et un bloc de foie gras.



Le colis de Noël « couple »

# LES TRAVAUX DE LA COMMUNE

## La traverse du village et la mise aux normes de l'assainissement collectif du bourg

Les études concernant la traverse et l'assainissement du village avancent et les premiers coups de pelle débuteront en 2015.

Dans ce projet de réfection de la traverse du village, il existe en réalité deux chantiers :

- Celui de la remise en état de la chaussée, aujourd'hui fortement détériorée,



La traverse du village

- Celui de la mise aux normes de l'assainissement du bourg.

## Plusieurs études à réaliser...

Effectivement, les études menées dernièrement font clairement apparaître que les conduites d'eaux usées datant des années 1960 présentes sous la traverse du village doivent être remplacées.

Les inspections menées à la caméra montrent qu'elles sont par endroit cassées, percées, des racines les ont brisées et elles ne sont finalement plus très étanches comme en témoignent les photos suivantes.



Clichés de l'inspection des conduites d'eaux usées.

Par ailleurs, pour répondre aux normes d'assainissement et prétendre à certaines aides de la part de l'agence de l'eau, il est nécessaire que le réseau d'eaux usées soit bien distinct du réseau d'eaux pluviales.

Pour vérifier cela et comme certains ont pu le constater dernièrement, le passage d'une équipe technique dans chaque maison du bourg a été nécessaire. Des tests aux fumigènes, colorants ont été réalisés. Ces opérations se sont déroulées avec l'appui de Patrick Laporte.

Les regards d'eaux pluviales ont aussi été vérifiés.

## Le déroulement des travaux

Ainsi, dans un premier temps, la traverse du village sera refaite avec un enrobé de qualité et une délimitation précise des emplacements pour le stationnement des véhicules à proximité des maisons.

Ceci obligera à effectuer des travaux de décaissement afin de ne pas rehausser le niveau de la route de telle sorte que celle-ci ne se trouve pas sur certaines zones au-dessus du seuil des maisons.

En souterrain, les conduites d'assainissement seront remplacées par de nouvelles et mèneront vers un point commun avant la réalisation de la future station d'assainissement qui remplacera l'actuelle aujourd'hui non fonctionnelle.



Vue sur la station de traitement actuelle

Par la suite, la future station de traitement des eaux usées verra le jour. Mais, plusieurs études sont encore à réaliser quant à son emplacement, sa surface, etc...

## Un coût important pour la commune

Le coût de ces opérations n'est pas encore définitif mais globalement il s'élèvera à 360 000 € TTC pour ce qui est de la réfection de la traverse du village (conduites + voirie) et 180 000 € pour la future station d'assainissement. Concernant la traverse, le Conseil Général a déjà validé sa participation à hauteur de 117 146 € à laquelle viennent s'ajouter 35 000 € de l'Etat. Celle de l'agence de l'eau étant encore en attente...

Concernant la partie assainissement, la commune pourra prétendre à plusieurs aides

notamment de la part du Conseil Général, de l'Etat mais également de l'agence de l'eau du fait du classement de la rivière de la Bertrande en réserve biologique. Ces aides pourraient représenter 25 % du montant des travaux d'assainissement. Toutefois, cette éligibilité sera effective à condition que la commune réponde aux différentes normes exigées

Pour la réalisation de ce projet, la commune est suivie et conseillée par le cabinet géomètre Cros à Aurillac.

## La haie de thuyas sur la place a été coupée

Afin de donner un peu d'espace à la place du village, il a été décidé de supprimer la haie de thuyas présente en bordure à proximité de la bascule.



Vue sur la place avec la haie coupée

Un nouvel aménagement sera prochainement réalisé avec des arbustes fleuris aux essences plus locales.

## Enfouissement de la ligne électrique

Un projet d'enfouissement de la ligne électrique au départ de Reilhac jusqu'aux hauteurs de Fontanges va voir le jour très prochainement. Celui-ci consiste concrètement pour la commune en un enfouissement du réseau au niveau du village de Pradet pour rejoindre Fontanges le long du réseau routier existant. L'objectif étant de limiter les pannes sur notre réseau électrique.



# LA VIE DE NOS ORDURES MENAGERES

Pour cette édition de la gazette communale nous avons souhaité vous parler des ordures ménagères, et surtout de leur collecte et traitement.

Aujourd'hui elles représentent une préoccupation importante pour la communauté de communes d'autant plus au regard des coûts qu'elles engendrent.

## Faisons un état des lieux : qui collecte, vers quelle destination et quels volumes ?

Les ordures ménagères représentent un véritable casse-tête aujourd'hui. Même si une fois mise dans notre poubelle ou dans le container à proximité de notre maison d'habitation, elles semblent être définitivement oubliées, il n'en est rien et leur périple ne fait que commencer !

Une fois déposées dans leur sac poubelle en container, elles vont être collectées par le camion que nous avons l'habitude de voir passer les jeudis sur notre commune, tous les 8 ou 15 jours. Cette collecte et l'organisation de celle-ci sont sous le contrôle de la Communauté de Communes du Pays de Salers (calendrier de collecte, gestion du personnel, matériel, etc...)

Dès lors que ces ordures ménagères ont été collectées, c'est le SIETOM qui devient l'organisme compétent en la matière. Le SIETOM c'est le Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et de Traitement des Ordures Ménagères) qui intervient sur le territoire du Pays de Salers.



Pour exister, le SIETOM demande à la communauté de communes du Pays de Salers une participation financière à la tonne d'ordures ménagères traitée. La communauté, elle, finance ce service en collectant une taxe d'enlèvement et d'élimination des ordures ménagère auprès des ménages. C'est ce syndicat qui envoi les ordures ménagères collectées vers l'incinérateur d'Egletons.

Nos déchets cantaliens partent donc désormais vers la Corrèze et non plus vers l'ancien site d'enfouissement de Drugeac.

En ce qui concerne les bornes de tri sélectif que l'on retrouve dans nos communes pour la collecte séparée du verre, des emballages cartons et du papier, c'est aussi le SIETOM qui assure la collecte et l'acheminement sur la commune d'Argentat en Corrèze.

En terme de volume d'ordures ménagères, sur la communauté de communes du Pays de Salers, chaque année c'est environ 2900 tonnes de déchets ménagers qui sont envoyés au SIETOM. On estime alors à plus de 350 kg, la quantité de déchet produite annuellement par personne !

## Qui nous informe ?

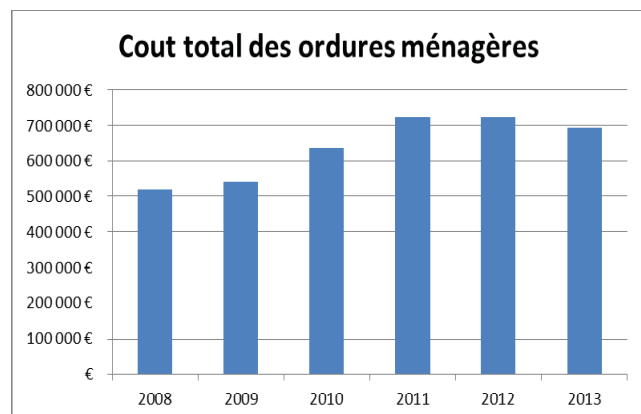
Le SIETOM a également la mission d'assurer l'information en matière de collecte des ordures ménagères, prévention, sensibilisation au tri, etc... auprès des habitants. Il met donc à disposition des habitants les différentes plaquettes de communication que l'on a l'habitude de voir dans nos boîtes aux lettres ou ailleurs. Ou bien au travers de la distribution de sac pour le tri, etc...

## Le coût de traitement augmente sans cesse...

Malheureusement face à cela il y a au-delà de l'aspect écologique, le coût de traitement de ces ordures.

Au jour d'aujourd'hui, le coût de traitement d'une tonne de déchets s'élève à 109 €, alors qu'il n'était que de 55 € il y a 6 ans en 2008.

L'augmentation n'est donc pas des moindres et s'explique par plusieurs facteurs notamment les coûts de traitements, tandis qu'au prix d'une gestion rigoureuse, les frais de collecte assurés par la Communauté de Communes du Pays de Salers (carburants, personnel, sacs) n'ont pratiquement pas évolué sur la même période.



Pour 2014, le budget des ordures ménagères sur la Communauté de Communes du Pays de Salers s'élève à pratiquement 1 million d'euros, alors qu'il n'était que de 520 000 € en 2008.

**Pour collecter une tonne de déchets, il faut parcourir 27 km dans notre Communauté de**

**En France, la destination de nos déchets se répartit ainsi (moyennes nationales) :**

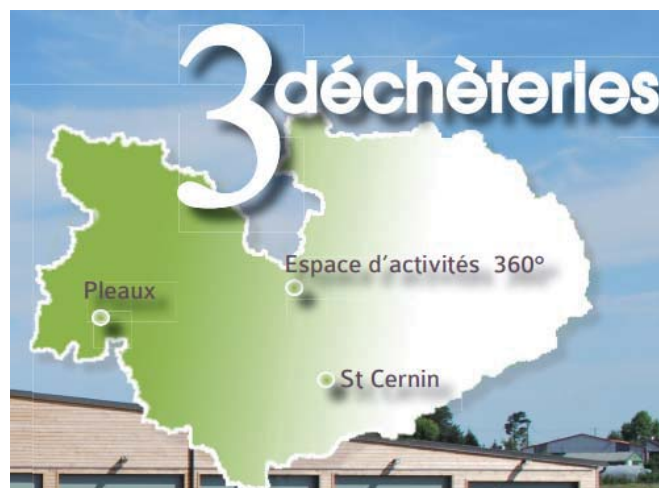
- ▀ **Incinération : 30 %**
- ▀ **Décharges : 36 %**
- ▀ **Valorisation matière (recyclage) : 20 %**
- ▀ **Gestion biologique (compostage/méthanisation des déchets organiques) : 14 %**

## Vers d'autres perspectives...

Compte tenu de ces coûts de traitements et la volonté d'améliorer la gestion des déchets sur le territoire, la Communauté de Communes du Pays de Salers a mené une réflexion pour tenter de limiter le tonnage de ces déchets, conscient que l'augmentation risquait de continuer.

Et c'est partant notamment du constat que 2/3 des contenants des poubelles pouvaient être recyclés qu'il a été décidé d'ouvrir trois déchetteries sur le territoire :

- aux 4 routes de Salers, ouverte depuis le 1<sup>er</sup> aout,
- à St Cernin sur la RD 922, ouverte depuis le 3 novembre,
- et à Pleaux sur le site de l'ancienne déchetterie pour une ouverture au 2<sup>ème</sup> trimestre 2015.



Prenant en compte l'accessibilité, ces déchetteries doivent permettre à chacun de trouver une zone de collecte proche et sur un grand axe de circulation afin de permettre à un plus grand nombre de les utiliser facilement.

Les horaires d'ouverture sont :

- du lundi au vendredi : de 16h30 à 18h30,
- le samedi de 9h30 à 12h,
- les dimanches et jours fériés, les déchetteries sont fermées.

Pour les habitants du Pays de Salers l'accès est gratuit, dans la limite de 3<sup>m</sup>3 par semaine et pour les professionnels du Pays de Salers ou les professionnels ayant une activité temporaire sur le territoire l'accès se fait à l'aide de carnets de tickets payants.

Il doit se faire avec un véhicule de tourisme ou ayant un PTAC inférieur à 3,5 tonnes. Les remorques agricoles sont quant à elles interdites.

N'hésitez pas à vous y rendre pour y amener vos déchets, vous contribuerez ainsi à limiter l'augmentation des coûts des ordures ménagères.

***Trier, c'est préserver l'environnement et son porte-monnaie !***



**Déchetterie de St Cernin**



**Déchetterie des 4 Routes de Salers**

## Les méthaniseurs

Et pour continuer dans des démarches d'avenir, la Communauté de Communes mène également une réflexion sur la mise en place de méthaniseurs. L'idée est de valoriser entre autres la matière organique comme les déjections animales (lisiers, fumiers...) et les déchets des collectivités (tontes de pelouses, feuilles, déchets organiques...)

Grace à ces méthaniseurs, il est alors possible de produire du gaz, utilisé ensuite comme combustible en chaudière, de l'électricité et un résidu de méthanisation, le digestat à utiliser comme engrais vert car il possède une forte valeur fertilisante.



Sur la Communauté de Communes du Pays de Salers, l'activité d'élevage est très présente avec plus de 40 000 animaux. Ce troupeau représente une richesse énergétique à exploiter et qui pourrait être synonyme d'indépendance énergétique sur le territoire si elle était totalement valorisée.



## Les déchets acceptés



Ne sont pas acceptés : les ordures ménagères, les pneus, l'amiante et le fibrociment.

## Ce que deviennent nos déchets



## **LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE**

### **L**e Comité des fêtes

#### **Soirée Auvergnate**

**(19/07/2014)**

Les amateurs de truffade se sont encore régalez cette année grâce au savoir-faire de Mr et Mme Raboisson, qui ont repris, depuis quelques années déjà, le flambeau de notre regretté Maurice, pour mener à bien la difficile tâche de préparer, pour presque 150 convives, ce plat auvergnat typique, fort apprécié des autochtones comme des vacanciers.

Dans une ambiance toujours aussi sympathique, les participants ont pu, une fois rassasiés, fouler le parquet de la salle des fêtes jusque tard dans la nuit, au son de l'orchestre « Jo BERNARD ».

#### **Concert Baroque**

**(27/07/2014)**

Le dimanche 27 juillet, notre belle église accueillait le Trio St Stanislas dans le cadre du XIXème Festival Baroque d'Auvergne.

Une cinquantaine de personnes s'étaient déplacées pour découvrir ou réécouter les œuvres de Bach (père et fils), Vivaldi et Tartini. Cette année, c'est « Bach et la musique italienne » qui étaient mis à l'honneur par les trois interprètes : Bogumila Gizbert-Studnicka, claveciniste de renommée internationale (a notamment enregistré les Quatre Saisons de Vivaldi avec Nigel Kennedy et la Philharmonie de Berlin) et créatrice du festival; Magdalena Szczepanowska, violoniste; Natalia Reichert, violoniste alto.

Le Festival Baroque d'Auvergne a notamment l'ambition de permettre à tous de s'initier, dans nos belles églises auvergnates à l'acoustique souvent remarquable (c'est le cas à St Projet de Salers), à une partie de notre patrimoine musical

volontiers méconnu, même si depuis les années 1950, la musique baroque n'a cessé d'être redécouverte et promue.



Le concert baroque

Cette année, le festival fêtera ses 20 ans; nul doute que les organisateurs auront à cœur de nous préparer un concert à la hauteur de cet évènement, alors n'hésitez pas à vous laisser embarquer dans ce voyage au sein du XVIIIème siècle!

**Date du prochain concert : dimanche 9 août 2015 à 17 heures.**

**Rq :** Le tarif du concert (15 euros pour les adultes, gratuit pour les moins de 18 ans) est fixé par le Festival Baroque d'Auvergne car ce sont les recettes des entrées qui couvrent les frais de fonctionnement du festival et la rémunération des musiciens.

Seul l'accueil de ces derniers (nuitées et repas) est pris en charge par le Comité des fêtes qui assure aussi la promotion du concert (pose d'affiches, articles de presse,...), aidé en cela par une poignée de passionnés.

#### **Fête patronale (24 et 25/08/2014)**

Sous un soleil plus généreux que l'an passé, Saint Projet de Salers s'était paré de ses décorations festives les 24 et 25 août pour la traditionnelle fête patronale.

Outre les repas et bal du samedi soir, les habitants ont pu se retrouver le dimanche lors de la messe puis de l'apéritif offert par le Comité

des Fêtes. L'après-midi, ce sont les Jobi Kids qui ont assuré l'animation pour le plaisir des petits et des grands, avec leur spectacle mais aussi leurs jeux gonflables et leurs marionnettes ambulantes, tandis que les traditionnels jeux de quilles et du palet rassemblaient les habitués comme en témoignent quelques photos.

Toute la journée, le vide grenier organisé par l'association des Amis de Lapeyre Saint Dolus a attiré de nombreux visiteurs venus chiner toutes sortes d'objets.



Deux marionnettes visiblement heureuses...



Une partie du spectacle des Jobi Kids

## **Calendrier des animations 2015**

- Soirée Auvergnate le 25 juillet 2015
- Fête patronale les 22 et 23 août 2015
- Concert baroque, le 9 août 2015 à 17h
- Soirée théâtre, date à définir



Le traditionnel jeu de quilles

Rendez-vous donc à chacun pour 2015, avec les prochaines animations du village.

# **L**e Club du 3<sup>ème</sup> âge des Sources de la Bertrande

## **Le bilan de l'année**

Le Club du 3ème âge des sources de la Bertrande de St Projet de Salers a tenu son assemblée générale le 14 décembre dernier. Une rencontre studieuse où une cinquantaine de membres adhérents ont participé.

Présidés par Pierre Lafon, les débats ont porté sur l'activité, les finances et les projets pour 2015.

Une équipe a été élue, il s'agit du conseil d'administration :

- Mme Marie Jo Jassin,
- Mme Danielle Suc,
- Mme Andrée Raboisson
- Mr Joel Beauvois,
- Mr Lucien Chambon
- Mr Pierre Lafon,
- Mr André Magne,
- Mr André Raboisson,
- Mr Alain Rouchy,
- Mr Antonin Vidal,
- Mr Claude Vidal.

Le bureau est composé de Pierre Lafon (Président), Joël Beauvois (Trésorier), Claude Vidal (Secrétaire).

L'assemblée a voté majoritairement l'activité, le bilan financier et l'équipe responsable.

Le repas de Noel a ensuite été servi par Mr Lajarrige dans une bonne humeur de tradition.



Lors du repas...

Notre Maire, Bruno Faure, s'est félicité de la dynamique du club qui donne vie au village et crée des liens.

## **Calendrier des animations 2015**

- **Thé Dansant le 18 avril 2015**
- **Voyage à Junhac, « La Vallée des Daims » le 20 juin 2015**
- **Fête du Pain, le 4 juillet 2015 à Boudou**
- **Repas de Noel, le 13 décembre 2015**

## **Une nouvelle activité**

Une activité a débutée en octobre dernier et se poursuivra cette année une fois par mois avec les enfants de Saint Projet, des rencontres « Dimanche Ensemble » où petits et grands se retrouvent pour partager un moment de convivialité autour de jeux de société et d'un goûter de succulentes pâtisseries « faites maison ».

# Les Amis de Lapeyre Saint Dolus

Cette année a été riche en événements à l'initiative des Amis de Lapeyre Saint Dolus.

## Les Zazous

Le 27 avril une nouvelle fois les "Zazous" troupe théâtrale limougeaude conduite par notre trésorière Lucienne Navarro, a rassemblé à la salle polyvalente bon nombre de spectateurs. Il s'agissait ce jour-là d'un vaudeville campagnard "LE CASIMIR ET LA LEONIE" qui durait près de 3 heures et qui a comme à l'accoutumée amusé toute l'assemblée.



La Compagnie des Zazous

En début d'été, la petite fontaine du village a été nettoyée et ré agencée.

## Une randonnée autour de Lapeyre

Mais, le gros chantier de cette année était l'aménagement du chemin autour de La Peyre Saint Dolus. Ce sentier fait le tour du plateau au-dessus de notre hameau. Il a été posé une dizaine de "chicanes" qui évitent ainsi la manipulation des claies.



Travaux lors de la réalisation du parcours

Ce sentier a été balisé, et son point de départ se situe à la hauteur de la maison de M et Mme Navarro. La balade dure environ 1h30, nous vous invitons à en profiter.

Un topo guide est à votre disposition sur demande.



Photo de groupe avant la randonnée d'inauguration

Le ruban fût coupé par notre Présidente d'honneur Justine Dracon secondée d'André Navarro notre Président.

La ballade inaugurale eu un franc succès puisqu'une vingtaine de randonneurs y prirent part.



Nous profitons de cette tribune pour remercier nos agriculteurs qui ont accepté que le chemin traverse leurs exploitations.

Sous un soleil radieux, notre banquet eu lieu à la suite et une quarantaine de personnes y participèrent.

## Le vide grenier lors de la fête patronale

Ce vide grenier qui s'étoffe en exposants et en visiteurs a regroupé une quinzaine de participants. Tous avaient déployé leurs étals et le beau temps aidant ce 24 août, la journée fût fort agréable et très animée.



Le vide grenier sur la place du village

## Un concert de guitare

Enfin, le samedi 6 septembre, la salle des fêtes de Saint-Projet-de-Salers a connu une soirée qui restera dans la mémoire des spectateurs. Monique Longy et Robert De Miro nous ont fait vivre un moment d'intense émotion comme nous le décrit Lucien Chambon, rédacteur de ces quelques lignes.



« Deux artistes différents et complémentaires. Monique manie les mots et les rimes avec une dextérité digne des grands poètes. Les textes de ses chansons sont le résultat d'un talent remarquable où se mélangent la nostalgie, le réalisme et une pointe d'humour quand elle chante en hommage à Bourvil. Elle fait vivre au public les situations qu'elle évoque, elle fait découvrir les gens et les paysages du grand art.

Quant à Robert, guitariste virtuose, il semble d'abord s'effacer derrière sa compagne, ses yeux clos engendrent les mystères, mais quel soleil lorsqu'ils s'éclairent dans un sourire qui illumine soudain son visage et quel étonnement lorsqu'il prend le relais pour chanter REGGIANI, BECAUD, BRASSENS puis « Butterfly » et « Scapriciatella » où on retrouve ses origines italiennes. C'est un murmure sans bruit, un ange passe. Au final Monique revient et ils terminent à deux. Ecoute quasi religieuse, silence, émotion puis explosion d'applaudissements.

C'était tout simplement BEAU. »

Pour ceux qui voudraient les retrouver ou les découvrir: [www.monique-longy.jimdo.com](http://www.monique-longy.jimdo.com).

## Et pour finir...

Un nouveau site internet est en construction. Vous y trouverez toute l'actualité, qui concerne nos activités, mais aussi des photos, et comment nous contacter. [www.lesamisdelapeyre.fr](http://www.lesamisdelapeyre.fr)

Il sera complètement opérationnel début 2015

Et c'est suffisamment rare pour que nous nous en réjouissons, un nouvel habitant est né dans notre hameau. Il s'agit du petit Paul Dracon.

La relève semble ainsi assurée, et nous lui souhaitons bien sur bienvenue sur terre.

Nous remercions tous les bénévoles et les bienfaiteurs qui aident notre association à vivre.

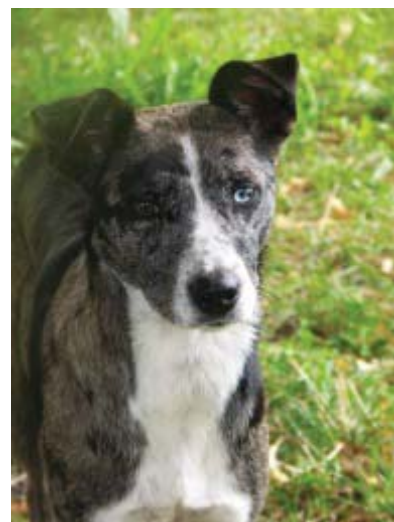
## Calendrier des animations 2015

- **Exposition de peinture, du 27 juillet au 2 août. Vernissage le 2 août**
- **Vide grenier le 23 août 2015**
- **Soirée théâtre le 19 septembre 2015**

## Une nouvelle association à Saint Projet de Salers...

Une nouvelle association à Saint Projet de Salers a été créée ! Il s'agit de l'ASCBA, Association de Sauvegarde du Chien Berger d'Auvergne.

En effet, suite à un « post » publié sur un forum internet sur le chien « berger d'Auvergne », Emilie Dracon a été contactée par l'association FERME (Fédération pour promouvoir l'Élevage des Races domestiques Menacées) puis par trois spécialistes afin de recenser les animaux présents de type chiens Berger d'Auvergne, dont la chienne Tina semble appartenir.



Tina

Suite à des recherches sur place et des articles parus dans le journal « l'Union du Cantal », des contacts ont pu être établis avec différents propriétaires de chiens semblables.

Mr Courreau (spécialiste de la maison Alfort), Mr Dubois (directeur d'une maison d'édition, écrivain) et Mme Rousseau (auteur et journaliste) se sont rendus dans le Cantal début Mai 2014 afin de recenser les chiens de type « Berger d'Auvergne ». Suite à cette visite, 13 chiennes ont été inventoriées.

L'association de sauvegarde du chien de berger d'Auvergne (ASCBA) a donc été fondée durant l'été et a été créée officiellement le 17 Novembre 2014. L'objectif est de sauvegarder et promouvoir les chiens de type berger d'auvergne, car aux dires des propriétaires et des connaisseurs de ce type d'animaux, il semblerait que ces chiens étaient intéressants pour plusieurs raisons :

- chien de travail (troupeau),
- chien de garde,
- chien de chasse.

Finalement, un chien bon à tout faire à la campagne !

Cette population qualifiée souvent de « bâtarde », réputée pour son intelligence, a malheureusement peu à peu cédé le pas devant la vogue du Border Collie.

Dès le milieu des années 1980, il a fortement régressé pour quasiment disparaître dans les années 2000. Ce chien polyvalent est aujourd'hui au bord de l'extinction.

## A quoi ressemblent ces animaux ?

Pour l'instant on ne peut pas parler de pureté de race, mais il existe des caractéristiques physiques fortes qui ont été relevées par le spécialiste scientifique de l'association Mr Courreau :

- Taille moyenne, 50 cm au garrot,
- Poids moyen de 20 kg pour les femelles,
- Poil court à très court, parfois mi-long,
- Caractère affirmé mais amical,

La morphologie la plus typique est la suivante :



## Les couleurs de robes existantes

	<p>Fauve</p>
	<p>Merle sur noir</p>
	<p>Merle sur noir et feu</p>
	<p>Merle sur fauve charbonné</p>
	<p>Chocolat</p>
	<p>Noir</p>

Un des objectifs à l'avenir pour l'association est donc de pouvoir établir un standard. La sélection se fera également par rapport aux aptitudes du chien au travail de troupeau.

## **Quelques détails sur l'association :**

### **Siège social de l'association :**

**Association de sauvegarde du chien  
Berger d'Auvergne**  
Lapeyre Saint-Dolus  
15140 Saint Projet-de-Salers

### **Bureau**

Président : Julien Souvignet

Secrétaire générale : Emilie Dracon

Trésorier : Sébastien Rodier

### **Autres fonctions**

Conseiller scientifique : Jean-François Courreau

Responsable de la communication : Elise  
Rousseau

Responsable du livre généalogique : Philippe J.  
Dubois

Représentante de l'Association FERME : Magali  
Brosse

Si vous êtes intéressés pour l'adoption d'un chiot, si vous possédez un chien de type berger d'Auvergne, si vous souhaitez adhérer à l'association ou pour tout autre renseignements :

### **Contactez**

Emilie Dracon au 04.71.69.26.88

### **Site web :**

<http://chienbergerdauvergne.jimdo.com>

### **Page Facebook :**

<https://www.facebook.com/pages/Association-de-sauvegarde-du-chien-berger-dauvergne/555120861299515?ref=hl>

## **A**ssociation de Chasse

L'association de chasse, par la voix de son Président, avait demandé l'autorisation au conseil municipal de pouvoir agrandir son local. Si cette autorisation ne faisait pas défaut, il convenait toutefois de conserver une cohérence dans le choix des matériaux utilisés pour la construction. Le coût de cette opération n'étant pas sans incidence financière pour l'association, la municipalité a décidé d'en être le relais de sorte que la commune a pris en charge l'investissement de l'ordre de 8000 €. En contrepartie, l'ACCA versera chaque année une participation à la commune pour l'utilisation du local.



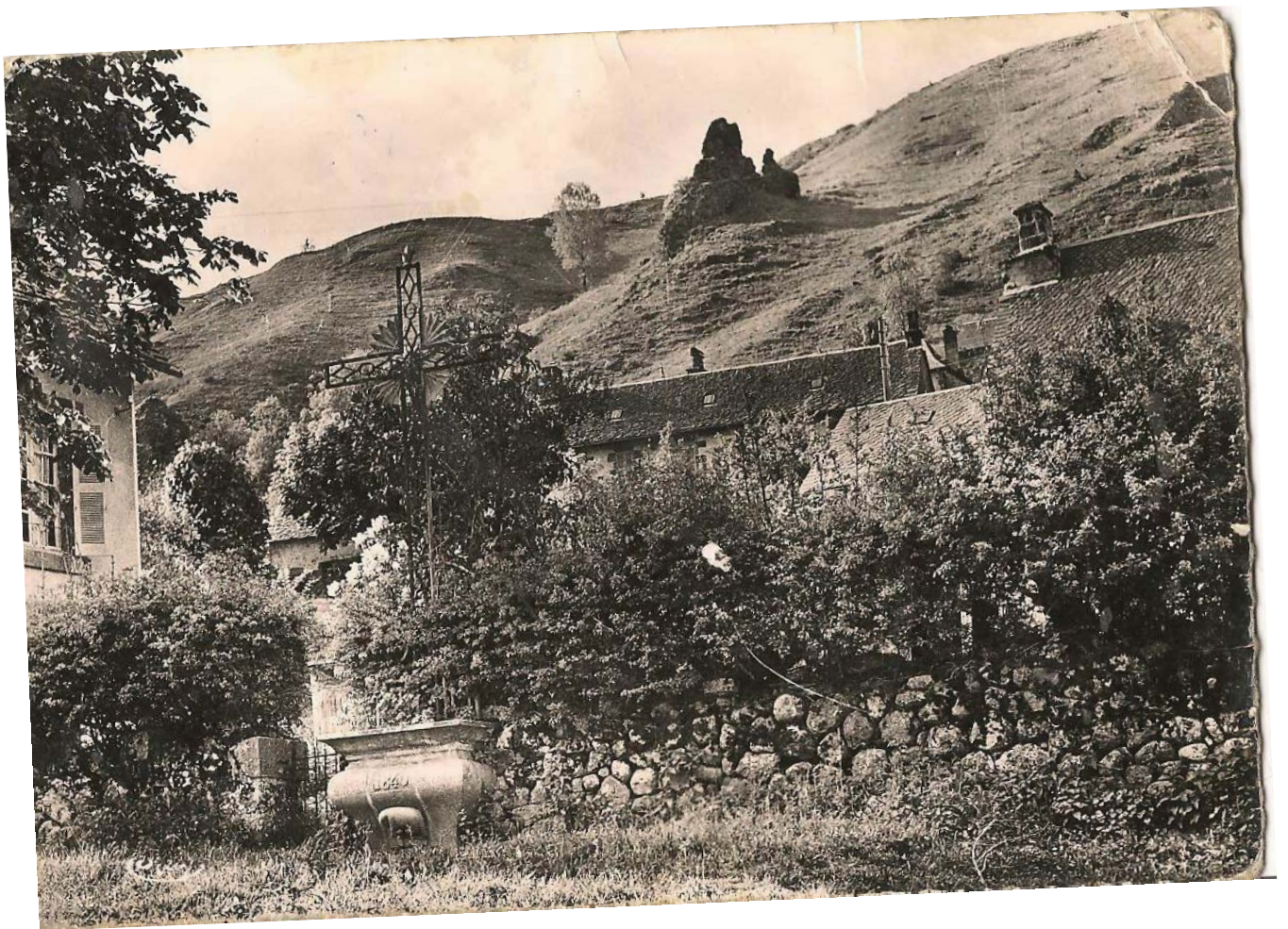
**Le local chasse nouvellement agrandi.**

# Quelques photos de Saint

## Projet de Salers sorties des tiroirs.

Dans les années 1950 probablement







## *ETAT CIVIL*

### **N**ouveaux Arrivants (*à qui nous souhaitons la bienvenue*)

**Jean DELABRISE** et **Martine TURGNÉ**, locataires de la maison Delon, dans le Bourg de Saint Projet de Salers.

**François BOUET**, ancienne maison d'habitation de Suzon PAYS.

**Olivier COLIN, Hélène DELMAS et leurs trois enfants**, suite à la construction de leur maison au lotissement des Terres.

### **N**aissances

**Paul, Stéphane DRACON** né le 29 mai 2014 à Aurillac.

**Arthur, Edouard, Ulysse CHARLES DUVAL, né** le 28 novembre 2014 à Aurillac.

### **D**écès

**Anna FAJOUT**, le 27 mars 2014.

**René DABERTRAND**, le 28 mars 2014.

**Jacques FABRE**, le 25 avril 2014.

**Jean Claude ROUCHIT**, le 21 mai 2014.

**Astride SENANT**, le 14 mai 2014.



## Secrétariat de Mairie

Du lundi au vendredi de 14h à 18h - Fermeture hebdomadaire les mercredis  
**Mr le Maire reçoit sur rendez-vous** - Tél. 04 71 69 23 57 Fax. 04 71 69 29 07  
[mairie.stprojetdesalers@wanadoo.fr](mailto:mairie.stprojetdesalers@wanadoo.fr) - [www.saintprojetdesalers.com](http://www.saintprojetdesalers.com)

## Epicerie de St Projet de Salers



Le Bourg - 15140 Saint Projet de Salers  
Ouvert les mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 17h à 19 h  
Ouverture le dimanche de 8h à 12h  
Tél. 04.71.68.54.88 (Pour les commandes de pain)

## Auberge du Col de Légal



**Mme RIGAUDIERE Marie José**  
Le Col de Légal - 15140 Saint Projet de Salers  
Ouvert les week end, pendant les vacances scolaires et tous les jours en période estivale  
Tél. 04.71.68.16.79

## Jours de passages des commerçants



LAJARRIGE Christian : passage les vendredis 13h et mercredis 12h30 - Tél. 04 71 47 60 62

DUPONT GIRBES : passage les mardis 18h et samedis 12h - Tél. 04 71 47 60 25